

Séance du conseil municipal du 11 juillet 2016

Président : MASCARAS Jean-Luc
Secrétaire : MORONI Marie-Hélène

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Madame Martine ARBERET, Monsieur Cédric BIRADES, Monsieur Christian FERRER, Monsieur Eric GRAU, Monsieur Robert LAPORTE, Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE, Madame Marylis DUBAU-GRAGNON Madame Madialéna DUTHU, Monsieur Christophe PAGEZE, Mademoiselle Emilie CIBAT, Madame Patricia SENTUBERY-CHAGNOT Madame Marie-Hélène MORONI.

Absents excusés : Monsieur Christophe GASSET, Monsieur Alain VERDOUX.

La lecture du compte-rendu de la séance du 30 mai 2016 est adoptée à l'unanimité des membres présents

Finances

* Une subvention exceptionnelle de 500 € a été acceptée et votée à l'unanimité pour l'association « vaincre la mucoviscidose » après la réussite de la manifestation du week-end de solidarité des 28 et 29 mai.

* La demande d'emprunt, actée lors du conseil du 30 mai, a été déposée auprès de banques.

Ecole

Rentrée 2016/2017

- Monsieur Pierre Le Page quitte l'école maternelle de Pouzac et sera remplacé par Madame Marie-Pierre Carassus.
- L'effectif des deux écoles (maternelle et primaire) reste constant, environ 100 élèves.
- A l'unanimité, le conseil reconduit la participation (650€) à l'enseignement de l'occitan en primaire.

Fonctionnement 2016/2017

Après la réunion du groupe de travail du territoire Haute-Bigorre sur l'école (juin 2016), la commune peut demander une compensation financière pour les élèves résidant dans des communes extérieures (article L 212.8 du Code de l'Éducation). Il a été convenu qu'à moyen terme le montant de la compensation devrait être le même pour toutes les communes ayant une école. A l'unanimité, le montant a été fixé à 500€ sachant qu'il augmentera progressivement.

Gîtes

Suite au partenariat avec N'Py et compte tenu du succès des locations, le contrat actuel n'est pas reconductible. De ce fait une nouvelle formule de partenariat a été proposée, le dossier est en cours d'instruction suite à l'aval du conseil municipal

Travaux

* Ecole : le 18 juillet commenceront les travaux de réfection des sols des 4 classes au bâtiment école. Des travaux seront réalisés dans la cour pour être en conformité avec les règles d'accessibilité.

* Dans le cadre des règles concernant l'accessibilité, signalétique et peinture (parking ...) seront traités en automne.

* Les travaux de l'Agence postale Communale vont être terminés. De ce fait l'APC ouvrira le 19 juillet et fonctionnera du lundi au jeudi de 9h45 à 12h15 et le vendredi de 16 à 18h. La boîte aux lettres sera installée sur le parking, celle de l'ancien local « la Poste » étant enlevée.

* Une reprise du revêtement sur une portion endommagée, route de Labassère-Debat, a été faite.

* Deux puisards ont été posés sur le parking du complexe sportif afin de maîtriser les eaux de ruissellement.

* Une étude concernant la rue de la mairie a été validée par le conseil ; elle repose sur un test de « consolidation du sous-sol » et de « drainage » de l'eau stagnante sur une surface limitée. Parallèlement un reprofilage sera réalisé pour sécuriser la portion de voie ; ces travaux auront lieu dans quelques semaines. Un passage « caméra » dans le réseau d'assainissement n'a pas révélé de graves problèmes sauf au dessus de la place de l'Artiguelongue...

Un arrêté d'interdiction de circuler sur une partie de la voie (sauf les riverains) devrait être pris compte tenu de l'insécurité.

Environnement

Une demande de concession (caveau à deux places) a été acceptée à l'unanimité.

L'entretien du cimetière a été évoqué compte tenu de la non-utilisation des produits phytosanitaires. Après consultation de la commission, un test sera fait dans le nouveau cimetière : essai d'une portion herbeuse sur allée.

Une convention d'implantation de ruches au Chiroulet, de juillet à décembre 2016, a été actée, suite à la demande de Monsieur LEBLANC Arnaud

Associations

Une convention sur la mise à disposition des salles communales et de matériel est à l'étude compte tenu d'anomalies dans les inventaires ...

Personnel communal

Suite au non renouvellement de l'adhésion de la commune au CNAS (centre national d'action sociale), une étude est menée pour pallier à ce manque tout en restant dans la légalité.

CCHB

Informations sur

- les groupes de travail mis en place au sein de la CCHB
- les thématiques concernant le SCoT (schéma de cohérence territoriale) dont le DOO (document d'objectifs et d'orientations) entre dans sa phase terminale
- le rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) qui a modifié certaines attributions et ainsi de les réactualiser : frais de structures, services communs, ordures ménagères. Pas d'opposition, une délibération à prendre
- la répartition de reversement du fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) entre l'EPCI et ses communes membres. Pas d'opposition
- la situation de la décharge « la Gailleste »

Divers

Fibre optique : contact pris par divers organismes quant à la possibilité d'installer la fibre optique au sein de la mairie. Le conseil se donne le temps d'analyser l'éventualité de cette installation.

Remerciements du CPAM et de l'ESP pour les subventions octroyées

Courrier de Monsieur Le Page, quittant l'école de Pouzac, concernant son passage dans la commune

Information sur la correspondante presse de la commune, un courrier sera adressé.

Monsieur le Maire souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des élus.

La séance est levée à 20 heures.